

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

SEANCE du 05 février 2026

DCC202613 Compte Financier Unique 2025 du budget principal et des budgets annexes

Le cinq février deux mille vingt-six à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-neuf janvier deux mille vingt-six, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52

Présents votant (39)

Damien TAUNAY, Jean-Marie BRINGOUT, Véronique GRANDJEAN-AMBERT, Patrice COLNEY, Arnaud CHOLLEY, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Marie-Alyette JACQUES, Benjamin FAIVRE, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Laurent TARD, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Christophe FOURNOT, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Mickaël MUHLEMATTER, Benoit PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, René ROBERT, Véronique LOUIS, Sophie TARAN, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Gérard COULIN, Jean DROUHARD, Régis BOILLOT, Christophe VALOT, Jean-Luc VEILLON.

Ont donné pouvoir (9)

Hervé CHAMAGNE à Gérard DEVOILLE, Sylvie PHILIPPE à Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX à Marie-Alyette JACQUES, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Édith LUCIEN à Cyril FROIDEVAUX, Laurence COURTOY à Gérard COULIN, Pierre DUCHANOY à Véronique LOUIS, Christophe ROSSÉ à Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRÉ à Laurent TARD.

Absents non excusés (4)

Luc GONDELBERG, Denis CLÉAU, Benjamin GONZALES, Jean DESMARTIN.

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver les Comptes Financiers Uniques 2025 du budget principal et des budgets annexes, tel que présenté ci-dessous.

Le Président ne vote pas le CFU, ni à titre personnel ni par procuration. Il sort de la salle de réunion et ne compte pas dans les présents.

CFU 2025 - Budget PRINCIPAL

COC DU TRIANGLE VERT - BUDGET PRINCIPAL 02000 - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES			I
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE			B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	6 950 719,70	3 465 738,20
	Recettes réalisées (1)	B	1 422 868,48	3 409 945,40
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	6 438 401,33	5 374 382,74
	Dépenses réalisées (1)	E	1 769 336,25	2 176 300,99
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00
Définitions entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-346 467,77	1 233 644,41
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-512 318,37	1 908 644,54
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-858 786,14	3 142 288,95
Définition entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-858 786,14	3 142 288,95
				2 283 502,81

CFU 2025 – Budget PÉRISCOLAIRE

COC DU TRIANGLE VERT - BUDGET PERI 02004 - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES			I
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE			B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	30 443,00	1 187 468,29
	Recettes réalisées (1)	B	13 802,16	1 145 880,57
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	23 476,80	1 202 450,00
	Dépenses réalisées (1)	E	20 138,01	1 139 194,80
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00
Définition entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-6 335,85	6 685,77
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-6 966,20	14 981,71
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-13 302,05	21 667,48
Définition entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-13 302,05	21 667,48
				8 365,43

CFU 2025 – Budget SCOLAIRE

COC DU TRIANGLE VERT - BUDGET SCOLAIRE 02007 - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES			I
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE			B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	618 513,02	1 147 980,00
	Recettes réalisées (1)	B	64 021,72	609 191,48
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	560 000,00	1 147 980,00
	Dépenses réalisées (1)	E	375 200,67	540 508,02
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00
Définition entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-311 178,95	68 683,46
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-58 513,02	305 606,93
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-369 691,97	374 290,39
Définition entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-369 691,97	374 290,39
				4 598,42

Les résultats n'intègrent pas la totalité des travaux d'intégration de la comptabilité des syndicats scolaires dissous en cours de traitement par le SGC de LUXEUIL. Ces derniers pourraient éventuellement impacter les résultats antérieurs reportés.

CFU 2025 – Budget OM

COC DU TRIANGLE VERT - BUDGET OM 51200 -- 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES			I
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE			A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N				
		Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	1 059 550,59
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	1 088 013,54
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00	1 070 800,00
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	1 060 513,48
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00
Définition entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	27 500,06	27 500,06
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	30 409,97	36 569,41
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	30 409,97	64 069,47
Définition entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	30 409,97	64 069,47
				94 479,44

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

CFU 2025 – Budget GEMAPI

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	A 77 553,30	90 000,00	167 553,30	
	Recettes réalisées (1)	B 67 053,30	90 182,00	157 235,30	
	Restes à réaliser	C 0,00	0,00	0,00	
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D 10 500,00	128 505,16	139 005,16	
	Dépenses réalisées (1)	E 10 384,19	111 217,59	121 601,78	
	Restes à réaliser	F 0,00	0,00	0,00	
Differences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E 56 669,11	-21 035,59	35 633,52	
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H -10 048,14	136 109,61	126 061,47	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H 46 620,97	115 074,02	161 694,99	
Difference entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F 0,00	0,00	0,00	
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I 46 620,97	115 074,02	161 694,99	

CFU 2025 – Budget SPANC

COO DU TRIANGLE VERT - BUDGET SPANC 02003 - - 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement	Exploitation	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	A 0,00	53 500,00	53 500,00	
	Recettes réalisées (1)	B 0,00	49 960,00	49 960,00	
	Restes à réaliser	C 0,00	0,00	0,00	
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D 0,00	80 050,00	80 050,00	
	Dépenses réalisées (1)	E 0,00	23 575,12	23 575,12	
	Restes à réaliser	F 0,00	0,00	0,00	
Differences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E 0,00	26 384,88	26 384,88	
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H 93,00	209 439,50	209 532,50	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H 93,00	235 824,38	235 917,38	
Difference entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F 0,00	0,00	0,00	
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I 93,00	235 824,38	235 917,38	

CFU 2025 - Budget ZAE

COO DU TRIANGLE VERT - BUDGET ZAE 02002 - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	A 1 069 552,50	427 344,43	1 496 896,93	
	Recettes réalisées (1)	B 953 245,00	191 117,00	1 144 362,00	
	Restes à réaliser	C 0,00	0,00	0,00	
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D 62 100,00	1 131 652,50	1 193 752,50	
	Dépenses réalisées (1)	E 41 117,00	995 481,16	1 036 578,16	
	Restes à réaliser	F 0,00	0,00	0,00	
Differences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E 912 128,00	-804 344,16	107 783,84	
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H -1 007 452,50	704 308,07	-303 144,43	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H -95 324,50	-100 036,09	-195 360,59	
Difference entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F 0,00	0,00	0,00	
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I -95 324,50	-100 036,09	-195 360,59	

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve cette proposition à l'unanimité.

Fait à SAULX, le 05 février 2026
Le Vice-Président, Bernard GAUDINET.



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état